

Note de politique
**AGROÉCOLOGIE ET L'ÉQUITÉ
POUR LA RÉSILIENCE**



**Renforcer la résilience des
communautés rurales au Sahel grâce
à des interventions agroécologiques
en faveur de l'équité**



**NOTE DE
POLITIQUE**

**Renforcer la résilience
des communautés
rurales au Sahel grâce
à des interventions
agroécologiques en faveur
de l'équité**

© Groundswell International

Auteurs :

Sasha Mentz-Lagrange (Chercheuse indépendante) & Peter Gubbels (Groundswell International)

Conception et mise en page :

Doret Ferreira (Dotted Line Design)

Photo de couverture :

Un homme debout à côté de stocks de céréales dans une salle de warrantage nouvellement ouverte dans le village de Sanda (Mali).

Crédit : Sahel Eco

Note :

L'expérience pratique sur laquelle les recommandations de cette note de politique sont basées est décrite en détail dans une **Étude de Cas associée: Intégration de l'équité en agroécologie pour améliorer la résilience des communautés des zones arides du Sahel**. Cette étude de cas est accessible sur le Groundswell Site Web international à <https://www.groundswellinternational.org/approach/resources-publicationsvideos/ae6-resources/>

Remerciements

La présente note de politique n'aurait pas été possible sans les contributions du réseau des partenaires de Groundswell Afrique de l'Ouest. Nous remercions tout particulièrement les équipes d'Agrecol Afrique au Sénégal, de l'Association Nourrir sans Détruire (ANSD) au Burkina Faso et de Sahel Eco au Mali.

Ce rapport a été produit grâce au généreux soutien du peuple américain par l'intermédiaire de l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID). Groundswell International endosse la responsabilité du contenu qui ne reflète pas nécessairement les vues de l'USAID ou du Gouvernement des États-Unis d'Amérique.

Ouagadougou, Burkina Faso

Juin 2018

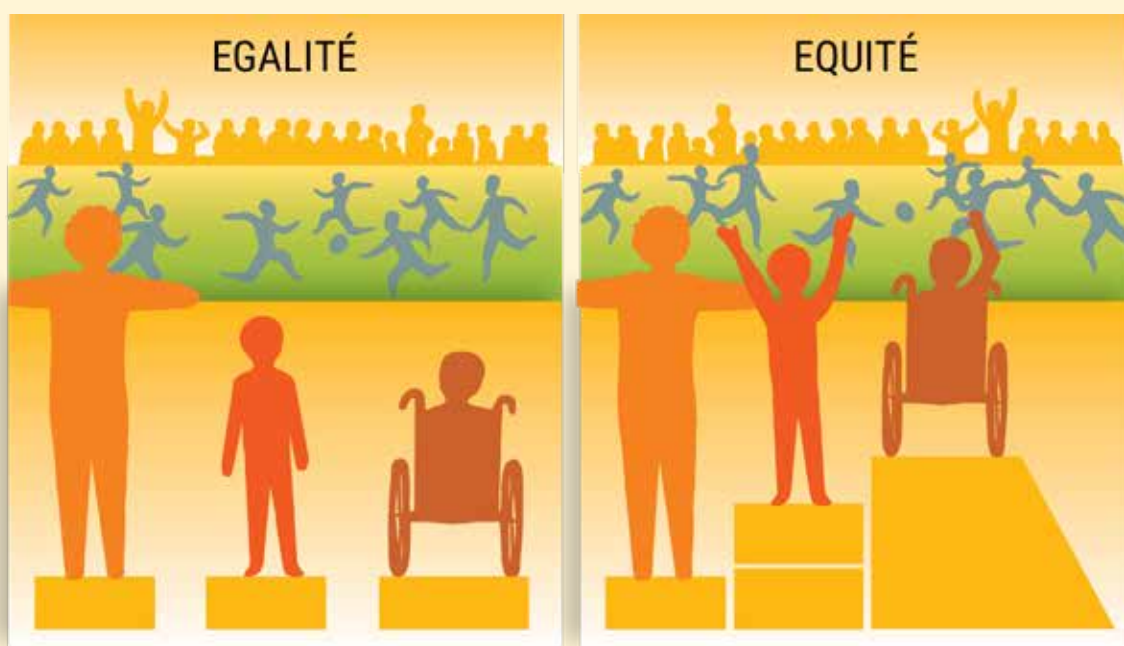


Messages clés

- On estime à 12 millions le nombre de petits exploitants agricoles vivant dans les zones arides du Sahel qui sont écologiquement fragiles, exposées aux risques et en proie à une crise. Ils sont devenus chroniquement vulnérables à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle en raison de la dégradation des terres, de la baisse de la fertilité des sols et du changement climatique.
- Un pourcentage croissant de ménages agricoles des zones arides est devenu ultra pauvre, vivant avec moins de 1,90 USD par jour. Ces ménages souffrent de la faim, non seulement pendant les mauvaises années, mais aussi pendant les années de bonne pluviométrie. Ils sont obligés d'adopter des mécanismes d'adaptation négatifs, notamment en contractant des prêts d'exploitation, en vendant leurs animaux, en consommant leurs stocks de semences et en réduisant le nombre de repas quotidiens.
- Beaucoup de familles agricoles vivant sur des terres arides sont enfermées dans un cercle vicieux de baisse de productivité et de perte d'actifs. **Ils sont pris au « piège de la faim et de la pauvreté » caractérisé par un grave « déficit de résilience »**. Ils sont si vulnérables que même le choc le plus léger génère dans tout le Sahel, une crise généralisée qui nécessite une intervention humanitaire.
- Dans le contexte de la zone aride sahélienne, cette question d'iniquité est multiforme : d'une part, d'importantes disparités socioéconomiques existent au sein des communautés rurales ; d'autre part, les ménages agricoles les plus pauvres ne peuvent se sortir de l'engrenage de la « faim et de la pauvreté » sans aide extérieure spécialisée. La formation aux méthodes agroécologiques améliorées qui augmentent durablement la production alimentaire, améliorent la fertilité du sol et régénèrent les ressources naturelles (arbres, eaux, pâturages, biodiversité) et permettent aux agriculteurs de s'adapter au changement climatique, est utile. Cependant, la formation technique seule ne suffit pas.
- Le message clé de cette note de politique est que toute approche efficace de la résilience dans les zones arides du Sahel doit reposer **sur la transformation progressive du système agricole par une intensification agroécologique abordant pleinement la question de l'équité** dans les communautés rurales touchées.
- Les avantages des mesures agroécologiques pour les systèmes agricoles des zones arides n'auront qu'un impact limité si les mécanismes intégrés qui favorisent l'inégalité au sein des communautés ne sont pas remis en question. Des mesures de sauvegarde appropriées au plan social et de gouvernance doivent aller de pair avec de telles mesures **afin que les besoins spécifiques des différentes catégories de richesse des ménages et des individus les plus vulnérables** soient pris en compte.
- Le groupe des « plus vulnérables » n'est pas homogène. Les initiatives de résilience doivent mieux intégrer cette donne et tenir compte du fait que les communautés rurales sont complexes et dynamiques. Dans les programmes de développement agricole, il est essentiel d'identifier les ménages et les groupes individuels les plus vulnérables à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle, et d'adapter l'appui spécialisé pour répondre à leurs besoins de subsistance spécifiques dans le cadre du programme communautaire élargi de promotion de l'agroécologie.
- Les données empiriques montrent que les mesures axées sur l'amélioration des moyens d'existence des communautés rurales par le biais de programmes agricoles ont souvent tendance à marginaliser davantage les femmes et les ménages d'agriculteurs pauvres en ressources par des activités non participatives, non différenciées sur le plan social et non sensibles au genre. Les ménages les plus riches, alphabétisés et ouverts aux nouvelles idées sont plus susceptibles de « profiter » des avantages de ces programmes et de renforcer leur résilience. Cependant, **ces mêmes mesures ne parviennent souvent pas à améliorer les moyens d'existence des ménages les plus vulnérables** qui ne peuvent pas facilement en profiter.
- L'impulsion en faveur de l'adoption de mécanismes en faveur de l'équité est d'autant plus justifiée à la lumière de l'érosion observée dans les mécanismes de solidarité, précipitée par les crises multiples (climat, eau, sol, alimentation) que le Sahel a connues au cours des dernières décennies.

- Cependant, s'attaquer aux questions d'équité peut faire naître certaines sensibilités, car les programmes de développement agricole affectent et sont affectés par des dynamiques communautaires complexes et touchent les stratégies de subsistance personnelles des individus. En tant qu'agents externes intervenant sur le terrain relativement « neutre » de l'agroécologie, le secteur non gouvernemental et les organisations de la société civile peuvent avoir plus de marge de manœuvre pour promouvoir des interventions en faveur de l'équité. Mais ceux-ci doivent être guidés par une approche participative et inclusive qui tient compte de la dynamique locale et qui travaille en étroite coordination avec les autorités locales.
- Une combinaison de stratégies peut entraîner un changement dans la façon dont les communautés locales perçoivent cette question de l'équité, en commençant par une conscientisation sensible à la culture **qui persuadera les communautés d'accepter cette nécessité d'adopter dès le départ un soutien spécialisé en faveur des plus vulnérables.**
- Les responsables communautaires doivent être habilités à s'engager en tant que principaux acteurs locaux dans les programmes agroécologiques pour classer les ménages par niveau de richesse/pauvreté et pour gérer les activités axées sur l'équité. Il peut s'agir de la création de groupes de crédit et d'épargne féminins, du développement de programmes de « warrantage » (stockage collectif des céréales), de la création de banques de semences, du don sélectif de semences améliorées, du don sélectif et par rotation du bétail grévade, le tout axé sur les personnes les plus vulnérables.

Différence entre égalité et équité



Source : Adapté de l'Université de Greenwich et le « National Resources Institute » (2018) ¹



À l'attention des décideurs

Les acteurs intervenant au niveau des politiques nationales peuvent :

1. Promouvoir un cadre stratégique national pour l'agriculture qui soit fortement axé sur l'équité afin de soutenir l'agroécologie comme fondement de la résilience, de l'agriculture durable et de l'adaptation au changement climatique.
2. Créer et appliquer une stratégie nationale coordonnée, alignée sur l'initiative nationale « AGIR » (Alliance globale pour l'initiative Résilience), pour renforcer la capacité institutionnelle des conseils municipaux. Cela implique des compétences et des capacités pour piloter un processus inclusif et participatif, multiacteurs pour préparer, mettre en œuvre et évaluer des plans et des budgets de développement axés sur la résilience et sensibles aux questions d'équité.
3. Créer des incitations positives et renforcer la capacité institutionnelle des services techniques pour aider les agriculteurs des zones arides à s'adapter et à étendre les pratiques agroécologiques dont le potentiel de restauration de la fertilité des sols, d'amélioration de la production et d'inversion de la dégradation des sols est avéré.
4. Veiller à ce que les conseils municipaux disposent de ressources suffisantes pour mettre en œuvre ces plans.

Les acteurs travaillant au niveau municipal rural décentralisé peuvent :

5. Former le personnel pour assurer une compréhension plus systématique de l'iniquité dans les secteurs pertinents, intégrer les aspects d'équité dans l'élaboration des plans de développement local et renforcer les organisations locales et communautaires qui peuvent devenir les principaux moteurs du développement agroécologique axé sur l'équité.
6. Évaluer et comprendre les mécanismes d'exploitation, y compris les mécanismes d'adaptation négatifs que les ménages chroniquement vulnérables utilisent pour survivre, afin de trouver des moyens de les aider à échapper au piège de la dette et la faim.
7. Élaborer des stratégies de résilience adaptées au contexte et fondées sur une approche de recherche-action participative pour observer, diagnostiquer, mettre à l'essai, adapter, évaluer et partager les expériences en matière d'équité.
8. Appliquer une discrimination positive dans l'allocation de l'appui et de l'assistance matérielle en faveur des groupes les plus vulnérables, afin qu'ils puissent jouer un rôle actif dans le rééquilibrage de leur capacité à adopter des pratiques agroécologiques, capacité affectée davantage par les stress et chocs dans les zones arides du Sahel.

Pourquoi intégrer la dimension d'équité dans la conception et la mise en œuvre de programmes agroécologiques ?

Les communautés rurales ne sont pas des entités homogènes. Les différents niveaux de richesse et de vulnérabilité à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle nécessitent des interventions bien ciblées.

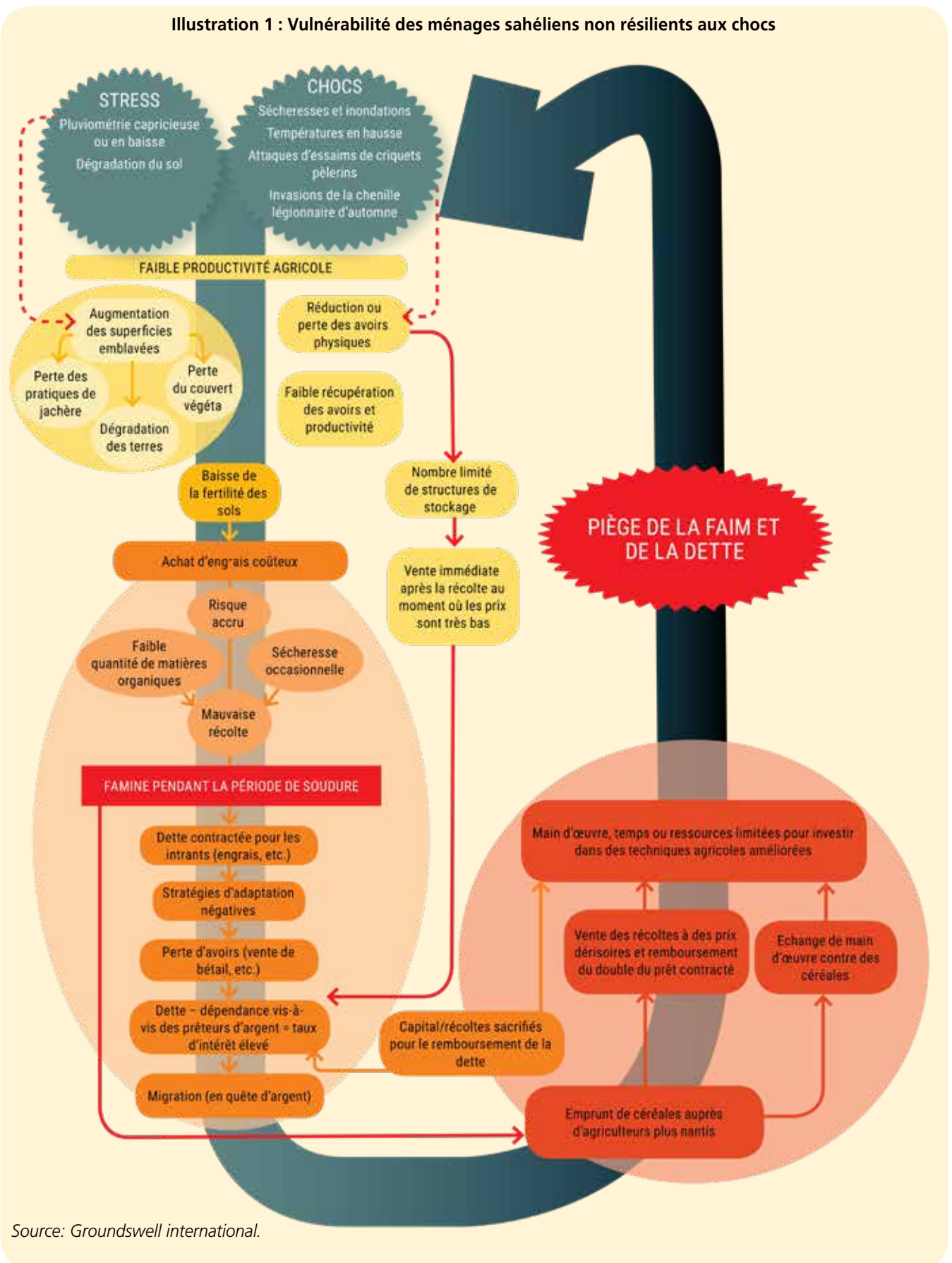
Bien que les pays sahéliens aient enregistré une forte croissance économique ces dernières années, la crise alimentaire et nutritionnelle persiste. Le Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations Unies (OCHA) a estimé à plus de 30,1 millions, le nombre de personnes en situation d'insécurité alimentaire en 2017, y compris 12 millions de personnes qui devraient selon les prévisions, avoir besoin d'une aide humanitaire d'urgence.²

La dure réalité est que les inégalités entre les ménages des communautés rurales des zones arides se creusent davantage. Les plus pauvres ne profitent pas des retombées de la croissance économique, une situation qui remet en cause le paradigme des « retombées » selon lequel la croissance économique profitera à l'ensemble de la population. Les principales politiques de développement économique ne parviennent pas à générer des avantages économiques inclusifs, creusent les inégalités et sont loin de renforcer la résilience locale.³

Les évaluations de l'économie des ménages (AEM) dans le Sahel ont révélé un écart énorme dans le niveau de sécurité alimentaire des ménages relativement plus pauvres et des ménages plus riches au sein des mêmes communautés.⁴

Il a été démontré que les disparités socioéconomiques favorisent les relations d'exploitation, aggravant l'érosion des systèmes de solidarité traditionnels.⁵ Elles indiquent également que la résilience des communautés rurales aux chocs et au stress diminue globalement, affectant la majorité de la population, mais surtout les ménages agricoles les plus pauvres. Les ramifications complexes du piège pauvreté-faim qui touche les plus vulnérables sont éclaircies à l'illustration 1.

Illustration 1 : Vulnérabilité des ménages sahéliens non résilients aux chocs



Source: Groundswell international.



Le risque de renforcer les inégalités par des interventions dans le cadre de projets agricoles

Du point de vue de la conception et de la mise en œuvre des programmes, la question clé est que les approches qui guident les initiatives de soutien agricole en général (y compris les programmes agroécologiques) tendent à être non inclusives, socialement non différenciées et non sensibles à la question du genre. La prise en compte du piège de la dette - faim et des questions de genre qui prévalent dans les villages peut s'avérer difficile pour les programmes agricoles soutenus par ceux qui travaillent dans le secteur non gouvernemental et qui préfèrent une « approche communautaire ».

Le personnel des ONG sur le terrain a souvent des capacités limitées au-delà de leurs compétences techniques. Ils considèrent que leur mandat est d'étendre les pratiques agroécologiques à plus grande échelle et d'atteindre le plus grand nombre possible de ménages en améliorant les pratiques agricoles afin d'accroître les rendements. Il s'agit d'une entreprise qui s'accompagne de ses propres défis dans les communautés sujettes à la sécheresse et pauvres en ressources. **Mais ces initiatives de développement agricole n'atteindront pas leur objectif d'améliorer la sécurité alimentaire et la résilience des communautés agricoles si elles n'adoptent pas des stratégies permettant d'atteindre les plus vulnérables.**

Les praticiens ont également observé que d'habitude, lorsqu'ils adoptent une approche homogène dans le déploiement des activités d'appui au développement agricole, ce sont souvent les ménages les plus aisés (c'est-à-dire ceux dotés de ressources plus productives, plus instruits et plus ouverts aux nouvelles idées) qui parviennent à tirer profit de ces activités.⁶ Ils constituent en quelque sorte un groupe avec lequel il est « plus facile » de travailler. Les ménages les plus pauvres ne sont tout simplement pas en mesure de s'engager de la même manière et en tirent beaucoup moins d'avantages, voire aucun.

Par conséquent, les initiatives de résilience dans le secteur agricole peuvent donc avoir tendance à enraciner davantage l'iniquité, au détriment des ménages les plus pauvres (et les plus vulnérables). Les organisations dont la vision et le but sont de renforcer la résilience doivent s'attaquer systématiquement aux facteurs sous-jacents d'iniquité et d'exclusion sociale.

Principaux leviers de succès pour assurer l'intégration de l'équité dans la mise en œuvre des programmes agroécologiques

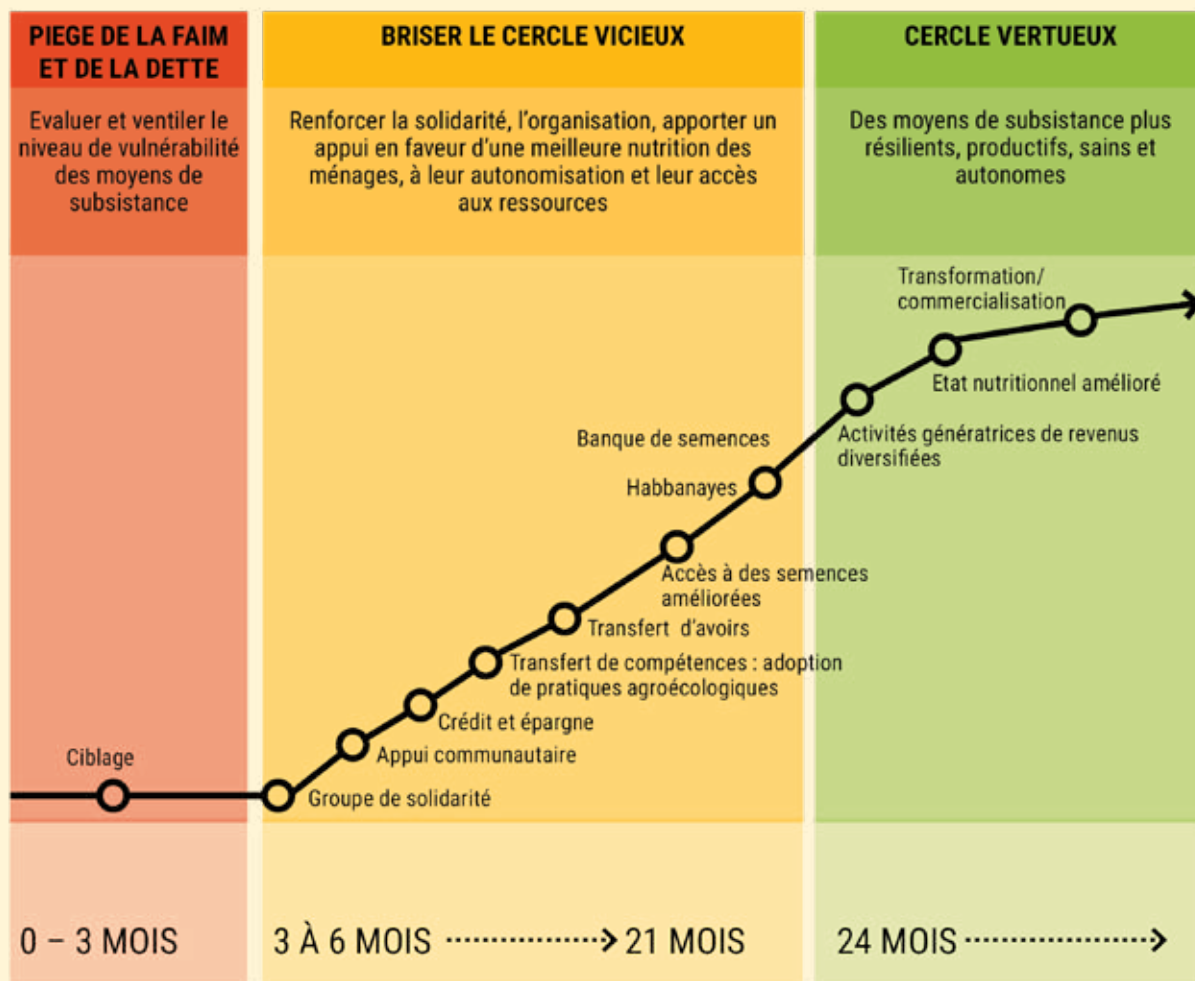
La nécessité d'aborder la question de l'équité dans la mise en œuvre des activités de renforcement de la résilience est souvent citée en théorie, mais ne se manifeste pas dans la pratique. La protection et l'amélioration des moyens de subsistance, de l'équité et du bien-être social en milieu rural ont été identifiés par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) comme l'un de ses principes fondamentaux pour une alimentation et une agriculture durables,⁷ et par de nombreuses autres organisations, mais le secteur manque d'expériences bien documentées sur la manière dont cela peut se faire.

Une revue des expériences de terrain a permis à Groundswell et à ses partenaires au Sénégal, au Burkina Faso et au Mali d'identifier les facteurs suivants comme « leviers de succès » pour intégrer l'équité dans la mise en œuvre des initiatives de développement agricole orientées résilience et basées sur l'agroécologie. Ceux-ci sont repris dans une version adaptée du « modèle de graduation » de l'illustration 2.

Qu'est-ce que l'agroécologie ?

L'agroécologie est une approche de l'agriculture qui imite le fonctionnement des écosystèmes locaux,⁸ permettant « une production alimentaire qui utilise au mieux les biens et services de la nature tout en n'endommageant pas ces ressources ».⁹ C'est une science qui applique l'écologie à la conception des systèmes agricoles, utilise une approche globale des systèmes agricoles et alimentaires et remplace « les apports externes par des processus naturels tels que la fertilité naturelle des sols et la lutte biologique ».¹⁰ Les systèmes de production agroécologique sont « développés sur la base du savoir et de l'expérimentation des agriculteurs »¹¹ et relient l'écologie, la culture, l'économie et la société pour créer des environnements sains, une production alimentaire et des communautés saines. Il s'agit d'une approche multifonctionnelle de l'agriculture qui est productive, économiquement viable, socialement juste, résistante au changement climatique, durable et sensible à la nutrition. Enfin l'agroécologie est aussi un mouvement social qui travaille à transformer le système agricole et alimentaire pour le bien-être d'un plus grand nombre de personnes.

Illustration 2. Le modèle de graduation AE+6 pour sortir les ménages vulnérables du piège de la pauvreté et de la faim



Source: Adapted from Hashemi and Montesquiou (2011).

Facteur déterminant de succès # 1 : Sensibiliser la base pour obtenir son adhésion à la promotion de l'équité par l'agroécologie

Le principal facteur d'intégration de l'équité pour les partenaires du réseau de Groundswell engagés dans la promotion d'une agriculture plus productive, durable et résiliente grâce à l'agroécologie était d'assurer l'adhésion préalable, libre et éclairée de la communauté dans son ensemble. Il est primordial de prévoir dans les interventions de renforcement de la résilience un soutien spécialisé adapté aux besoins spécifiques des agriculteurs pauvres en ressources, en particulier les agricultrices. La collaboration, d'abord avec les responsables locaux (chefs de village, chefs religieux, représentants des pouvoirs publics locaux) et ensuite les assemblées villageoises, a permis aux équipes des ONG partenaires de Groundswell de faire en sorte que la communauté dans son ensemble accepte que certains de ses voisins les plus vulnérables reçoivent un soutien et un mentorat directs, des dons de matériel et des subventions, etc. contrairement à d'autres.

Sans une telle compréhension, obtenue grâce à une campagne de communication approfondie et à un engagement ferme, le risque pour le programme serait de créer du ressentiment et de la jalousie, ce qui pourrait entraîner son échec total.



Facteur déterminant de succès # 2 : Garantir une participation réelle

Un autre facteur de réussite à prendre en compte par les praticiens du développement rural travaillant dans l'agriculture est de favoriser une participation active, par le biais d'une consultation large et inclusive, de la conception à la planification de leurs activités. La clé du succès réside dans l'autonomisation et la responsabilisation de la communauté elle-même, pour déterminer qui bénéficiera de la formation en agroécologie, de l'appui et de l'assistance matérielle spécialisée en matière de moyens d'existence. Selon l'expérience des partenaires du réseau de Groundswell, le processus de réalisation des enquêtes de classement de la richesse des ménages et de leur classement en conséquence pourrait très facilement être effectué par des « informateurs clés » bien informés au sein de la communauté, s'ils étaient guidés et soutenus par un animateur compétent.

Facteur déterminant de succès # 3 : Soutenir les processus participatifs par lesquels les communautés peuvent ventiler les ménages en fonction de leur niveau de richesse.

La désaggrégation¹² des ménages par niveau de richesse a été essentielle pour concevoir des appuis et une assistance adaptée afin de répondre aux besoins spécifiques des ménages les plus vulnérables. Les approches fondées sur les actifs utilisées pour classer les ménages en fonction de leur accès aux ressources essentielles telles que la terre, l'emploi et le bétail ainsi leur niveau de sécurité alimentaire, se sont révélées efficaces pour identifier les ménages les plus pauvres, notamment les pauvres chroniques.¹³

Il est impératif de comprendre la dynamique selon laquelle de plus en plus de ménages s'engagent dans le piège de la dette et de la faim et sont chroniquement vulnérables à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle. En effet, l'objectif stratégique d'une approche de l'agroécologie axée sur la résilience est de briser le cycle de la pauvreté et de permettre à ces ménages de développer des moyens de subsistance ruraux autonomes, productifs et plus diversifiés.

C'est quelque chose qu'une communauté peut être habilitée à faire en s'engageant dans une approche « Méthode Accélérée de Recherche Participative » (MARP). Cette approche est de nature à assurer un large engagement de la part des parties prenantes. Elle permet aussi de persuader les responsables communautaires, qui sont souvent impliqués dans ce processus, de devenir des champions et des défenseurs de l'équité. En même temps, l'approche MARP permet de prévenir le ressentiment ou la jalousie que d'autres membres de la communauté peuvent ressentir lorsque certains ménages obtiennent un soutien supplémentaire et d'autres pas. En assumant la responsabilité du processus, les dirigeants communautaires sont souvent en mesure d'apaiser tout mécontentement.

Facteur déterminant de succès # 4 : Améliorer la gouvernance locale et la cohésion sociale par le biais des CAE et plaider en faveur d'une gouvernance locale à l'appui de l'équité

Il est possible de mettre en place des « Comités d'Agroécologie » (CAE) comme plateforme de gouvernance pour le village aux fins non seulement de promouvoir et diffuser les pratiques agroécologiques dans toute la communauté, mais également de concevoir des stratégies de résilience (en phase avec les plans de développement municipaux).

Les membres de la communauté représentant différents quartiers, clans, groupes, systèmes de subsistance et catégories de richesse ont l'occasion de se réunir pour discuter des questions d'équité et de résilience, diagnostiquer les principales raisons de la vulnérabilité chronique et adapter les solutions potentielles à leur contexte local.

L'engagement avec les municipalités locales et les chefs de village pour susciter une réflexion sur les mécanismes traditionnels de solidarité peut également avoir un impact positif. Les conseils municipaux locaux peuvent être persuadés de soutenir les ménages les plus vulnérables et d'agir en tant que catalyseur des activités locales d'appui à la formation et au suivi.

Facteur déterminant de succès # 5 : Promouvoir des initiatives d'équité et de résilience fondées sur des valeurs locales qui soutiennent la solidarité

Les stratégies de résilience fondées sur l'agroécologie et les systèmes de valeurs autochtones qui promeuvent la solidarité et l'action collective, qui peuvent être mises à l'essai et adaptées au sein des communautés dans un cadre d'apprentissage constituent un autre facteur de succès. Des exemples de conception, de mise en œuvre, et de suivi et évaluation de ces activités spéciales de résilience, réalisés sous le prisme de l'équité sont présentés au tableau 1 de la page ci-après.¹⁴

Tableau 1 : Exemples d'activités que les projets agroécologiques peuvent développer en mettant l'accent sur l'équité

| Exemple d'activité | Prisme de la vulnérabilité | Nature du soutien |
|--|---|---|
| Mise en place d'un groupe de crédit et d'épargne pour les femmes | Avantage exclusif pour les femmes | Appui consultatif pour la mise en place des groupes – modalités opérationnelles laissées à la discrétion du groupe |
| Création de banques de semences locales | Agriculteurs vulnérables/ pauvres ou femmes seulement | Don de stocks de semences – Mentorat sur la production de semences |
| Don de semences améliorées | Agriculteurs vulnérables/ pauvres ou femmes seulement | Dons et mentorat |
| Octroi tournant de bétail gravide | Agriculteurs vulnérables/ pauvres ou femmes seulement | Dons et mentorat |
| Mise en place de systèmes de warrantage (stockage collectif de céréales) | La communauté dans son ensemble se protège des usuriers | Don de matériaux de construction pour la construction de la salle de stockage (dans les cas où aucun bâtiment vacant n'est disponible) + allocation de capital de démarrage |

Facteur déterminant de succès # 6 : Partager et diffuser les expériences et les enseignements tirés

La diffusion des expériences et des enseignements tirés peut se faire par différents moyens et médias, y compris les émissions de radio communautaire ou la réalisation de courts documentaires. Les moyens traditionnels d'atteindre les communautés rurales éloignées comprennent également la mise en scène de pièces de théâtre ou l'organisation de caravanes itinérantes, où le public cible (en l'occurrence les dirigeants villageois) a l'occasion d'apprendre et d'observer directement les succès et les défis liés à l'élaboration de stratégies de résilience en milieu rural.

Facteur déterminant de succès # 7 : Prévoir la viabilité à long terme des interventions

La promotion de l'adhésion locale et une véritable participation contribuent au renforcement de l'impact à long terme de ces initiatives en intégrant des activités axées sur la résilience dans le tissu social de la communauté. Une autre recommandation forte ici consiste à identifier, au sein d'une communauté, les personnes les plus influentes qui peuvent agir comme des « défenseurs » ou champions des principes d'équité.

Les données empiriques montrent que la combinaison de ces interventions permet de :

- autonomiser les communautés pour en faire des agents du changement et de promotion sociale (remédiant aux inégalités sociales) au sein de leurs propres communautés ;
- toucher les ménages les plus vulnérables en leur permettant de sortir du piège de la dette et de la faim ;
- donner aux femmes une reconnaissance, la possibilité de s'exprimer et de prendre part au processus décisionnels ;
- améliorer les processus sociaux locaux, aboutissant à une convention sociale globale en faveur de l'équité ;
- appliquer des principes de la recherche-action, qui implique l'observation, l'expérimentation, l'adaptation et le partage - comme en témoignent les caravanes, les sorties éducatives, les champions paysans, la formation, etc. ;
- jeter les bases de processus de régénération fondés sur l'agroécologie au niveau local, d'une manière qui touche véritablement les moyens d'existence des groupes les plus vulnérables et qui leur soit profitable.



Principales recommandations

La lutte contre les inégalités est cruciale pour les programmes et les investissements dans le secteur agricole afin d'améliorer la résilience de l'ensemble des populations locales, y compris les plus vulnérables. L'adoption de l'équité comme principe directeur en agroécologie met l'accent sur la nécessité de changements spécifiques en matière de politiques. Elle a également d'importantes implications organisationnelles pour les activités des organisations gouvernementales, des organisations de la société civile et des organisations non gouvernementales œuvrant en faveur du développement rural. Cette situation est due au fait que la « discrimination positive » en faveur de l'équité peut s'avérer assez sensible au sein des communautés, et nécessiter du personnel technique, de nouvelles compétences et attitudes.

Pour renforcer la résilience des zones arides du Sahel, il est essentiel que les décideurs et les acteurs clés impliqués dans les programmes agricoles et le développement rural en général prennent en compte les recommandations suivantes :



Gouvernement national

R1. Définir, de manière ascendante et participative, une politique agricole nationale axée sur l'équité.

Cette politique devrait prévoir :

- un appui spécial adapté aux groupes les plus vulnérables et défavorisés dans chaque collectivité touchée ;
- des programmes gouvernementaux d'emploi garantis axés sur les groupes défavorisés dans le secteur agricole (notamment la création d'un fonds agroécologique à l'appui des mesures agroécologiques pourrait inclure des quotas d'emploi pour des groupes visés) ;

R2. Créer et appliquer une stratégie nationale coordonnée, alignée sur l'initiative nationale « AGIR » (Alliance globale pour l'initiative Résilience), pour renforcer la capacité institutionnelle des conseils municipaux pour leur permettre de piloter un processus inclusif, participatif et multipartite à l'effet de préparer, mettre en œuvre et évaluer les plans et budgets de développement agricole axés sur la résilience et sensibles à la question de l'équité.

- la stratégie devrait prévoir un rôle pour les ONG et les organisations de la société civile ;
- la stratégie exige la pleine participation des équivalents nationaux des ministères du Développement social.



Collectivités locales

R3. Intégrer une compréhension plus systématique de l'inégalité et de l'iniquité dans les secteurs pertinents.

- sensibiliser et renforcer les capacités en matière d'équité par la formation du personnel technique ;
- donner des orientations claires sur la façon d'évaluer les causes sous-jacentes du piège de la dette et de la faim, etc., à tous les membres du conseil municipal, au personnel des services techniques et aux comités villageois de développement (CVD) ;
- créer un réseau pour faciliter des échanges réguliers d'informations sur les options de développement agricole axées sur l'équité dans toutes les communes d'une zone agroécologique ou municipale donnée.

R4. Intégrer la dimension de l'équité dans l'élaboration des plans de développement local.

- adapter les procédures et les méthodes d'élaboration des plans de développement local pour rendre obligatoire l'intégration de la dimension de l'équité ;
- veiller à ce que les membres des groupes les plus vulnérables bénéficient d'activités de soutien adaptées ; surveiller et suivre la mesure dans laquelle ces activités renforcent ou diversifient leurs moyens de subsistance et renforcent leurs actifs ;
- suivre et évaluer la mise en œuvre des plans de développement local axés sur la résilience par rapport à des objectifs et des jalons axés sur l'équité ;
- intégrer l'équité dans les outils et les procédures de prise de décision.

R5. Au niveau institutionnel local, renforcer les organisations locales qui peuvent devenir les principaux vecteurs du développement agroécologique axé sur l'équité.

- soutenir la mise en place de plateformes de coordination représentatives et inclusives au niveau des villages (par exemple les comités agroécologiques - CAE) ;
- favoriser un dialogue intersectoriel constructif et permanent et une coordination multiacteurs au niveau des collectivités locales en mettant l'accent sur la réalisation d'une résilience pro-équité au profit des communautés locales.

**Organisations paysannes****R6. Organiser des visites d'apprentissage de l'organisation sur des parcelles de démonstration où l'agroécologie en faveur de l'équité est mise en œuvre.****R7. Veiller à ce que les programmes de développement agricole entrepris par les organisations paysannes profitent aux ménages agricoles marginalisés et plus vulnérables ; travailler en coordination avec les autorités locales.****Secteur non gouvernemental****R8. Intégrer une compréhension plus systématique de l'inégalité et de l'iniquité dans l'organisation.**

- sensibiliser le personnel des ONG à la question de l'équité et des pratiques agroécologiques inclusives, et leur lien avec la mission et le mandat des ONG.

R9. En ce qui concerne les activités de programme, il faudra :

- soutenir la création de comités agroécologiques villageois en tant que structures de coordination intersectorielles représentatives et inclusives ;
- apporter un appui à la révision participative des plans de développement communaux pour intégrer les aspects d'équité dans les priorités de développement local ;
- concevoir et tester des stratégies agroécologiques axées sur l'équité dans les villages (selon le tableau 1) ;
- organiser des caravanes du savoir pour partager et apprendre des expériences et prendre en main les problèmes identifiés.

R10. Au niveau opérationnel, les activités de programme devront permettre de :

- intégrer l'équité dans les outils et les procédures de prise de décision ;
- autonomiser les communautés ciblées - par le biais des évaluations participatives - pour leur permettre de mener des enquêtes villageoises pour ventiler les ménages par niveau de richesse/pauvreté afin que les plus vulnérables puissent être identifiés et qu'un soutien spécial soit prévu ;
- établir la situation de référence en termes de niveau de richesse/pauvreté dans la communauté pour servir de base à l'évaluation des progrès réalisés et aider les ménages chroniquement vulnérables de devenir plus autonomes ;
- assurer la participation inclusive de l'ensemble de la communauté aux étapes préliminaires de la cartographie de l'équité et travailler avec les représentants élus/nommés des villages pour effectuer le recensement ;
- décentraliser les programmes de formation pour s'assurer de toucher au maximum les groupes souvent marginalisés ;
- suivre et documenter l'impact des activités du projet à moyen et long termes.

**Partenaires stratégiques****R11. Organiser un dialogue entre les agences gouvernementales, les bailleurs de fonds, les ONG concernés et les parties prenantes du secteur privé afin de concevoir une stratégie globale pour introduire un contenu axé sur l'équité dans l'élaboration des plans de développement nationaux et locaux, en particulier dans le cadre du processus AGIR.**



Notes de fin

- 1 Présentation PowerPoint intitulée « Exploring the equity dimensions of Sustainable Agricultural Intensification » (SAIRLA). Webinaire du 21 mai 2018, diapositive 7.
- 2 Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations Unies (OCHA), 2018. Sahel crisis. [En ligne] Disponible à l'adresse : <https://www.unocha.org/legacy/sahel>
- 3 Gubbels, P. 2014. *Changing Business as Usual: assessing development policy and practice in the Sahel through a resilience lens*, un rapport publié pour le compte de CARE Afrique de l'Ouest
- 4 Gubbels, Peter (2014) *Changing Business as Usual*: ibid
- 5 Dans les pays où le programme AE+6 a été mis en œuvre, les disparités socioéconomiques intracommunautaires susmentionnées sont très prononcées. Dans les zones d'intervention de l'ANSD au Burkina Faso par exemple, les gens s'entraident encore dans les activités autour de la terre (quelqu'un qui a besoin d'aide pour désherber son champ recevra gratuitement un soutien de ses voisins et les ménages affamés recevront de la nourriture des voisins ou des parents). Cependant, comme l'a constaté les ONG, puisque les finances des ménages subissent une pression plus forte en raison des chocs et du stress, réduisent ainsi la sécurité alimentaire, ils seront aussi peut-être moins enclins à aider ceux dans le besoin (Bourgou, 2018).
- 6 Bourgou, R. 2018. Pers. Com.
- 7 En outre, la FAO met l'accent sur l'amélioration de l'efficacité dans l'utilisation des ressources, la conservation, la protection et l'amélioration des écosystèmes naturels, le renforcement de la résilience des populations, des communautés et des écosystèmes et la promotion de la bonne gouvernance des systèmes naturels et humains.
- 8 Third World Network (TWN) and Sociedad Científica Latinoamericana de Agroecología (SOCLA). 2015. *Agroecology: key concepts, principles and practices*. Main learning points from Training courses on Agroecology in Solo, Indonesia and Lusaka, Zambia.
- 9 Groundswell International. N.d. Agroecological farming. [En ligne] disponible à l'adresse : <https://www.groundswellinternational.org/approach/agroecological-farming/>
- 10 Altieri., M. A. 1995. Agroecology: The science of sustainable agriculture. *Agroforestry Systems* 35:111-115.
- 11 De Schutter O, (2010). Rapport soumis au rapporteur spécial sur le droit à l'alimentation. Assemblée générale des Nations Unies. Conseil des droits de l'homme. Seizième session, Point 3 de l'ordre du jour A/HRC/16/49.
- 12 Le secteur de la lutte contre la pauvreté a mis au point une grille d'analyse selon laquelle la pauvreté ne peut être comprise qu'à travers les 4 « D », à savoir la désagrégation des données, l'analyse de leur durée et de leur dynamique, afin de pouvoir formuler des réponses différenciées en matière de politiques. (Shepherd, A. 2011. *Tackling chronic poverty: the policy implications of research on chronic poverty and poverty dynamics*. Chronic Poverty Research Centre (CPRC) (2011 :21)
- 13 Les pauvres chroniques sont définis comme des personnes qui sont « pauvres pendant de nombreuses années et qui peuvent transmettre leur pauvreté à la génération suivante. » (Shepherd, A. 2011. *Tackling chronic poverty: the policy implications of research on chronic poverty and poverty dynamics*. Chronic Poverty Research Centre (CPRC) (2011:14) Les liens entre l'extrême pauvreté, la pauvreté chronique et la vulnérabilité chronique sont complexes.a
- 14 Voir les études de cas AE+6 sur l'équité pour une description détaillée de ces activités.